

VAGUE

Juillet
2022

La revue qui vogue

BAIGNADE EN
LOIRE

LE PARLEMENT
RÉCLAME UNE ENQUÊTE

SOMMAIRE

- p.3 **Édito**
- p.4 **Ont témoigné**
- p.5 **Les parties prenantes**
- p.6 **Dossier**
Vague à l'âme pour le baigneur
- p.8-11 **Analyse du profileur**
Du sommet au creux de la vague, une vie pleine de remous
- p.12-13 **Le grand entretien**
Loire prend la parole
- p.14-15 **Tribune**
Paroles d'espèces
- p.16-17 **Poster détachable à colorier**
Portrait de famille
- p.18-19 **Album souvenirs**
Alors, ça baignait ?
- p.20-21 **La petite histoire naturelle**
D'une rive à l'autre en restant sur place !
- p.22-26 **Les conclusions**
Et maintenant ?
Et demain ?
Et après-demain ?
- p.27-30
**Jeux - Le saviez-vous ? - Astrologie -
Courier des lecteurs - Les petites
annonces - À lire ! Les bons plans de la
rédaction**



«Alors, on n'est pas bien là ?»
Suite page 7

COMITÉ DE RÉDACTION

Charles Altorffer, Jérôme Baratier,
Zoé Defossez, Daniel Langé,
Maud Le Floch, Agnès Lucas,
Bénédicte Métais, Annabelle Royer.

ÉDITO

Autoriser ou interdire la baignade ? Le sujet est complexe et mérite quelques retournements de perspectives, entrelacements entre sécurité et écologie, droit, plaisir. Au début d'un été qui s'annonce caniculaire, à l'heure où la tentation est forte de se baigner en Loire et le danger bien réel, la rédaction de Vague a choisi de nager à grande brasse dans le sujet, quitte à faire des remous.

Aujourd'hui interdite sur l'ensemble du linéaire, la baignade est pratiquée de manière plus ou moins téméraire par quelques Ligériens. Cette interdiction généralisée a longtemps été justifiée par le caractère imprévisible de Loire. Car Loire est vivante* ! Ni soumise ni sauvage, comme elle nous le dira dans notre grand entretien exclusif (page 12), elle est changeante, elle fertilise mais peut aussi se dérober, abimer, contaminer et noyer. Un jour paisible et stabilisée, elle est tourmentée et incertaine le lendemain.

La rédaction de Vague a choisi de suivre la méthodologie des auditions pour un parlement de Loire, un processus fondateur pour aller vers une institution qui prendrait en considération toutes les entités qui composent le fleuve**. Ce numéro spécial approfondit quelques pistes issues d'une enquête de plusieurs mois pour penser la baignade en Loire, retrouver le goût de l'eau et pourquoi pas imaginer les conditions pour lever l'interdiction généralisée de la baignade et ainsi mieux accompagner les pratiques existantes. Dans la perspective d'imaginer un avenir que nous savons plus chaud et plus sec, la question du rafraîchissement en milieu naturel et en Loire se pose avec une forte acuité.

Pour s'immerger en Loire, la rédaction a tenté des décentrement, à la rencontre de Loire et de certaines espèces qui la composent (page 14). Elle a mobilisé des témoignages, des expertises techniques, scientifiques, juridiques (page 25), historiques (page 20), créatives pour concevoir le sujet du point de vue du milieu ligérien.

Comment agir, quelles règles, quelle médiation et signalétique mettre en place pour que les disparitions accidentelles tragiques cessent ? Comment faire pour que ces pratiques illégales soient moins mortifères ?

Alors faut-il encadrer les usages de baignade et les rendre licites, au risque de transformer Loire en piscine ou de développer le tourisme de masse sur ses rives ? La découper en zones de baignade... et oublier au passage que Loire « fait corps », qu'elle est indivisible, et que l'amont et l'aval sont solidaires ?

Et que fait la baignade humaine au fleuve ? La ré-introduction de baigneurs-trempeurs peut-elle bien se passer ? Silures, sternes, grandes aigrettes, bancs de sable peuvent-ils se sentir rassurés par cette présence ?

Autant de questions que ce numéro explore et dans lesquelles il est urgent de plonger.

* Réf. au collectif militant Loire Vivante composé de SOS Loire Vivante et de Loire Amont Vivante à l'origine notamment de la lutte victorieuse contre la construction de barrage sur le bassin versant de la Loire dans les années 1990

** Cf. page 5 : Les parties prenantes, Le Parlement de Loire

ONT TÉMOIGNÉ

Éric Beaugendre, responsable animation à la Maison de la Loire (37)

Catherine Boisneau, enseignante chercheuse en écologie des cours d'eau à Polytech aménagement (37)

Yann Fradon, chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (37)

David Gé Bartoli, auteur-performeur et philosophe
Vincent Licheron, directeur de la Ligue de Protection des Oiseaux de la Région Centre-Val de Loire

Pierre Patrolin, écrivain

Jean-Luc Porhel, conservateur en chef du patrimoine, directeur des archives, de la documentation et du patrimoine de la ville de Tours (37)

Michel Prono, maire délégué de Juigné-sur-Loire (49)

Jean Richer, architecte des bâtiments de France, président de l'Atelier de Recherche Temporelle

Virginie Serna, archéologue, conservatrice en chef du Patrimoine, chargée de mission au ministère de la Culture, membre de la commission du parlement de Loire

Caroline Wypychowski, architecte, ingénieure et auteure

Ainsi que :

Alain Salliot et **Céline Falempin**, descendeurs de Loire avec palme, **Frédéric Castel**, président de Tours Nage avec palme, **Renaud Fulcanis**, nageur de Loire, **Lény Boulay** et **Christophe Caugant** du Conseil départemental (37), **Christine Grosset**, conseillère d'Animation Sportive, Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, et membre du groupe prévention noyades, **adjudant-Chef Nicolas Laparlière**, Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 37), **Carinne Leduc** de l'Agence Régionale de la Santé Centre-Val de Loire.



Assemblées de Loire, Aigrette Parlementaire.
Septembre 2021

LES PARTIES PRENANTES

LOIRE (sans article)

Personnification du fleuve qui permettra de ne pas confondre Loire avec un objet, comme une baignoire par exemple, et de plutôt considérer Loire comme un être vivant.

HOMOLIGERIUS

Personnification de tout un peuple humain, celui de Loire, parce que les décisions à prendre devraient être prises d'une seule et même voix.

NON-HUMAIN

Ne parlant pas le langage des humains. De nombreuses personnes aujourd'hui défendent la parole des non-humains : si la démarche semble bienveillante, il ne faut pas mettre de côté le risque de condescendance d'un Homoligerius qui parlerait à la place de Loire en croyant la connaître sous prétexte de traduire, par l'analyse de données scientifiques ou autres tours de magie, la parole donc la pensée des non-humains. C'est un peu comme entrer en communication non pas avec des extraterrestres, mais bel et bien avec des intraterrestres.

LE PARLEMENT DE LOIRE

Le parlement de Loire est une fiction institutionnelle dans laquelle les humains et les non humains seraient représentés. Une fiction est un fait imaginé, qui n'existe pas. Nous sommes gouvernés par des fictions : il paraît que toutes nos règles, gouvernements, systèmes monétaires reposent sur les rêves de quelqu'un. Alors, pourquoi ne pas se dire qu'un parlement de Loire existe et que nous pourrions entendre ce que les non-humains ont à négocier avec les humains ?

VAGUE À L'ÂME POUR LE BAIGNEUR

Retour sur l'histoire récente de la baignade en milieu ligérien, des années 1970 à nos jours.

ANNÉES 1970, LE TEMPS DE L'INTERDICTION

Il y a cinquante ans, les interdictions de se baigner dans les fleuves et rivières se multiplient un peu partout en Europe. En France, arrêtés préfectoraux et municipaux fleurissent sur les bords de Loire, du Cher, de la Marne, de la Seine, de l'Allier... pour restreindre l'accès des habitants à l'eau vive.

LES COURS D'EAU SERAIENT-ILS SOUDAINEMENT DEVENUS INFRÉQUENTABLES ?

Entre tous, c'est Loire, réputée indomptable et capricieuse, qui semble cristalliser cette défiance envers le milieu naturel. Que lui reproche-t-on vraiment ? Et si c'était elle la victime ? Victime du courant de pensée qui prévaut à cette époque, celui de l'Homme maître et possesseur de la nature qui s'affranchit de la géographie et entend démontrer sa supériorité sur les éléments naturels. Fleuves et rivières sont domptés par endiguement, modification de leur lit, barrages et autres équipements destinés à maîtriser leurs débordements. Terminé les caprices, enfin le pense-t-on... En Touraine, les plages disparaissent au profit de grands équipements routiers enjambant le fleuve, et de quartiers bâtis sur les terres inondables. Partout en France, on construit des piscines pour l'apprentissage de la natation en milieu artificiel, aseptisé, contrôlé. En piscine, l'eau est limpide, le fond bien visible. Pas de courant, de trou d'eau, de tourbillon, de sables mouvants ou de rencontres effrayantes avec les êtres peuplant les fonds. Exit les goujons qui vous filent entre les doigts de pieds, les plantes aquatiques qui vous caressent la peau sans y être invitées. Et le brochet, ce sournois, n'a plus l'occasion de vous observer par en-dessous.

En piscine, la température et la qualité de l'eau sont totalement contrôlées. On y découvre les plaisirs de la baignade en toute saison et en toute sécurité, sans crainte de s'intoxiquer à la première tasse. Rappelons-nous que la dépollution de l'eau est une préoccupation récente, et dans les années 1970, l'installation des stations d'épuration n'en est qu'à ses balbutiements. Dans cet environnement rassurant, le risque de noyade semble s'éloigner. Des générations d'enfants perfectionnent leurs mouvements de brasse, laissant espérer l'émergence d'athlètes olympiques. Le drame de Juigné-sur-Loire, lors duquel périrent, noyés, 19 enfants en juillet 1969 s'efface des mémoires. Le fleuve sombre presque dans l'oubli. Ne subsistent que le lointain souvenir de crues dévastatrices et la peur de l'eau trouble. Seuls quelques aventuriers, pêcheurs et passionnés continuent de fréquenter les grèves sableuses.

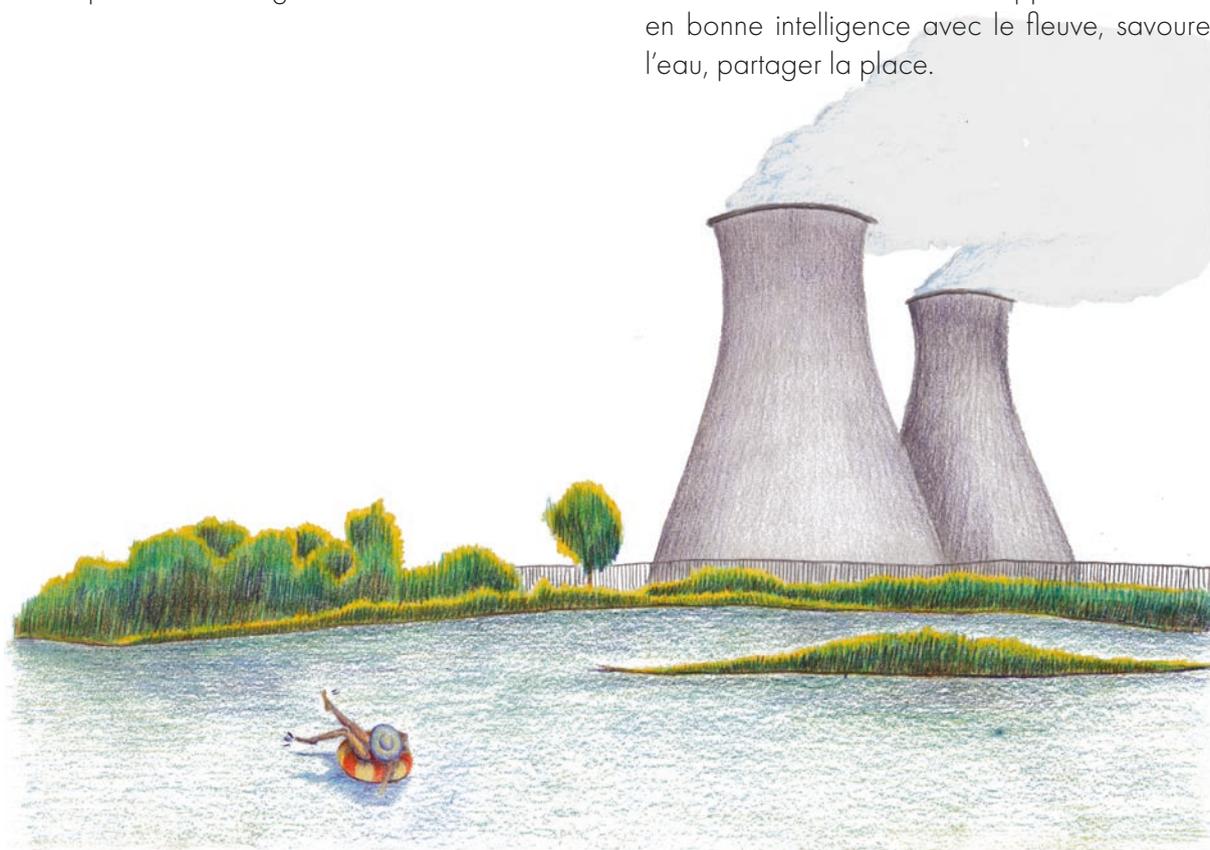
LE RENOUVEAU

Depuis une vingtaine d'années, le peuple de Loire revendique haut et fort son appartenance à cette géographie marquée par le grand fleuve. Le classement du Val de Loire au patrimoine mondial de l'Unesco, en 2000, en porte haut les couleurs. Festival « Au nom de la Loire », Tours-sur-Loire, concours « Envies de Loire », parlement de Loire... Le réveil est bien là. La crise sanitaire, les épisodes récurrents de canicule ne font qu'accélérer ce retour à la rivière, à sa fraîcheur et à son ombrage. Les baigneurs fréquentent à nouveau les plages ligériennes, tandis que partout en Europe on s'interroge sur le renouveau de la baignade, d'autant plus aux abords des villes en surchauffe.

N'EST-IL PAS TEMPS DE QUESTIONNER L'INTERDICTION GÉNÉRALE DE LA BAIGNADE ?

Pour certains, la défiance existe encore tandis qu'à Juigné-sur-Loire, la parole se libère après cinquante ans de silence. Les piscines construites dans les années 1970, vieillissantes, ferment les unes après les autres. Au sein des territoires dépourvus de ces équipements, les enfants sortent parfois du collège sans savoir nager, tout en étant fort dépourvus face aux surprises de la baignade en eau vive.

Ne serions-nous pas là face à une forme d'échec collectif, l'éloignement du milieu naturel ne nous ayant pas préservé du risque de noyade ? Tout comme l'élévation des digues ne nous préservera jamais totalement de l'inondation. Ne serait-il pas temps de réinventer le lien à la rivière, réapprendre à lire l'eau pour en déceler les pièges mais aussi les délices ? Ne plus ignorer ses culs de grève, savoir nager en se laissant porter par le courant, tout en ménageant l'écosystème, les sternes, libellules et autres habitants de Loire. Apprendre à vivre en bonne intelligence avec le fleuve, savourer l'eau, partager la place.



«Allez, viens ! L'eau est chaude !»

QUELQUES DATES POUR NE PAS RESTER DANS LE VAGUE

1969	1991	1997	2000	2018	2019	2022
Drame de Juigné-sur-Loire Lancement de l'opération des 1 000 piscines	Annulation du projet de barrage de Serre de la Fare par SOS Loire vivante	Big Jump à l'échelle européenne	Classement de Loire au patrimoine mondial de l'Unesco	Concours « Envies de Loire » (Loire tourangelle)	Auditions du parlement de Loire	Enquête sur la baignade en Loire

DU SOMMET AU CREUX DE LA VAGUE, UNE VIE PLEINE DE REMOUS

La rédaction a fait appel à un profileur de renommée internationale pour tenter de cerner les multiples facettes de la personnalité de Loire. Après avoir dressé, tout au long de sa carrière, le portrait de nombreux fleuves et ainsi contribué à leur émancipation, il traverse aujourd'hui l'histoire de Loire et de sa relation avec Homoligerius, pour tenter de nous éclairer sur l'avenir incertain de la baignade en Loire.

ORIGINES MYSTIQUES

L'histoire de Loire, comme toutes les histoires de fleuve, commence dans les méandres de l'enfer.

«L'enfer grec comporte cinq fleuves, dont le Styx qui en fait neuf fois le tour. (...) Les Romains antiques pensaient que les fleuves étaient habités par des nymphes (...), cousines des ondines de la mythologie scandinave, les unes et les autres se plaisant à attirer l'homme imprudent sur les rives pour l'amener au fond de l'eau. Une explication somme toute assez efficace des causes de noyade.»

Jean Richer

L'EMPIRE DU MILIEU

Pourtant Loire est perçue par certains habitants comme le paradis. Prenons le simple exemple des cyanobactéries qui ont élu domicile à l'origine des origines, dans le milieu proposé par Loire. Ces organismes se sont petit à petit constitués un empire, l'empire du milieu naturel qui, encore aujourd'hui, même s'il est mis à mal, reste une sorte de dieu tout puissant à glorifier afin qu'il reste éternel. Et c'est bien parti puisque ces habitants adorent la pollution aux engrais et le réchauffement climatique !

DIVAGATIONS DE JEUNESSE

Si, en son milieu, Loire semble paradisiaque, sur les bords c'est une autre affaire. Elle divague durant toute son adolescence et c'est une des origines de sa mauvaise réputation. Tel le Kraken, ses bras tentaculaires effraient tous les riverains qui craignent de perdre leurs récoltes, leurs troupeaux, voire leurs maisons. « Loire est grande ! » s'exclame l'adolescente, qui ne contrôle pas toujours le débit de ses émotions, lors de ses débordements compulsifs. Vague de colères puis décrues rythment déjà ses premiers millénaires.

RELATIONS FERTILES

Mais Loire sait être généreuse et offre un conduit d'air frais, véritable climatiseur identifié par les gallo-romains ligériens. Bains de pieds, bains de siège assurent un peu de fraîcheur lors des canicules. Pour la première fois, Loire est pénétrée par Homoligerius. Relevons ici l'utilisation du verbe "pénétrer" l'eau pour s'y baigner, qui renvoie à une image classique d'acte sexuel entre le mâle actif entrant dans la femelle passive. À l'inverse, lorsque Loire déborde, n'est-elle pas active en agissant par circlusion avec ses alluvions reproductrices, c'est-à-dire en enrobant de ses eaux généreuses les terres à fertiliser ? À la vue générale de cette vaste scène, on peut dire que l'interpénétration Loire-humains-non-humains inaugure une longue relation charnelle entre tous les participants.

COURTISANE DES ROIS

De par sa beauté et sa situation géographique, Loire est courtisée. Elle devient la courtisane des rois qui, dans un concours architectural frénétique, lui offrent pléthore de châteaux clinquants. Parée de bijoux, Loire vit son heure de gloire et ferme les yeux sur les dérives délétères des aménagements d'Homoligerius.



MAUVAISES FRÉQUENTATIONS ET ARME FATALE

Pendant l'hiver 1793-1794, à Nantes, Loire est l'instrument de la Terreur. 4 900 opposants sont noyés selon un protocole nommé « baptême patriotique ». Cet épisode dramatique de l'Histoire pourrait contribuer, dans l'inconscient collectif, à l'idée que Loire est potentiellement une arme de dissuasion massive susceptible de tuer un grand nombre, si elle tombe entre de mauvaises mains.

ARTIFICIALISATION, CANALISATION, INCARCÉRATION

Homoligerius, se considérant en difficulté face aux débordements trop fréquents de Loire, entreprend de la canaliser. Il va même jusqu'à l'instrumentaliser et, de fait, change sa nature. On peut voir là une forme d'incarcération de Loire.

AIRE DE JEU

Coincée entre deux murs, Loire bénéficie malgré tout de visites au parloir. Les congés payés favorisent, une fois par an, un temps d'insouciance pendant lequel Homoligerius et Loire oublient leurs différends et profitent d'une vie organisée entre baignade et guinguette.

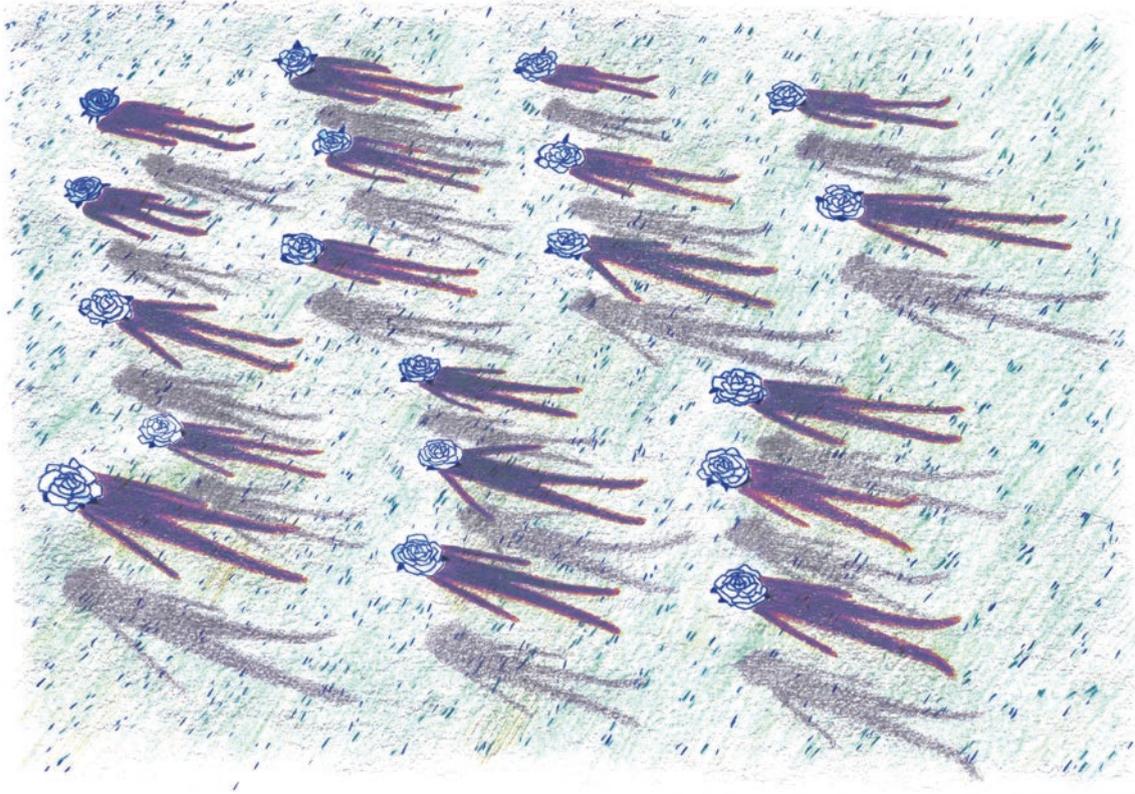
FLEUVE NOURRICIER

Homoligerius profite du lit de Loire pour faire glisser tout un tas de marchandises d'un bout à l'autre de la navigabilité, révélant ainsi que son admiration est intéressée. Loire devient l'autoroute des produits, support de trafics en tous genres. Au début, les ressources sont partagées puis Homoligerius se sert allègrement dans le garde-manger naturel et la relation tend à révéler des conflits d'intérêts.



18 JUILLET 1969, LE DRAME

19 enfants sont victimes ce jour-là d'une terrible noyade. Loire rappelle à tous sa dimension sauvage en adoptant un comportement tristement naturel. Homoligerius comprend dans sa chair qu'il ne peut soumettre entièrement Loire ni maîtriser ses accès de violence. Par réflexe d'autodéfense, Homoligerius s'interdit toute baignade dans le lit de la dangereuse et lui tourne le dos.



MAUVAIS PLAN

Loire ne présentant plus d'intérêt, à part peut-être en tant qu'égout à ciel ouvert, est négligée. Son hygiène se détériore et s'ensuivent des maladies en tous genres. Presque interdite de séjour, elle est confinée en soins palliatifs. Avec le plan des 1 000 piscines, c'est le marché de la concurrence qui s'ouvre : une baignade garantie sécurisée, dans un environnement sanitaire irréprochable. Homoligerius profite de ses Trente Glorieuses et oublie Loire au fond du caniveau de la pollution.

RÉANIMATION, RÉSILIENCE

Loire entame une longue cure payée par Homoligerius qui tente de soigner sa culpabilité. Il s'invente un mot, *renaturer*. Comme si en marchant toujours de l'avant, il pouvait revenir en arrière.

EN RÉSUMÉ

Loire et Homoligerius ont développé au fur et à mesure de leur histoire commune une relation toxique. En détournant la nature de l'autre pour son propre plaisir, Homoligerius a, vis-à-vis de Loire, le comportement d'un pervers narcissique. La conclusion s'impose : si Loire ne trouve pas le chemin de son émancipation, elle devra rompre pour retrouver sa vraie nature, ce qui pourrait être pris par Homoligerius comme une catastrophe naturelle ...

LOIRE PREND LA PAROLE ET FAIT DES VAGUES

En exclusivité, Loire a accepté de s'exprimer lors d'un grand entretien accordé à la rédaction. Voici la transcription de ses révélations, sans filtre ni intermédiaire.

La rédaction

Madame bonjour. Toute la rédaction vous remercie d'avoir accepté de sortir du silence séculaire dans lequel vous êtes réfugiée. J'ose aussi m'exprimer au nom de tous les Ligériens qui vous aiment ou vous craignent, tellement votre personnalité est mystérieuse, secrètement camouflée derrière la beauté d'un paysage qui fait l'unanimité.

Loire

Je remercie *Vague* de m'avoir proposé cette interview inédite pour moi.

La rédaction

Peut-on dire que vous avez commencé par être une goutte de pluie dans l'infini céleste avant de finir la tête dans les nuages ?

Loire

C'est mon cycle naturel ! On me décrit toujours à partir de mon corps visible, de la source à l'estuaire, mais dans une perpétuelle régénération, mon eau s'évapore, se nuagise avant de goutteler à nouveau dans mon flux visible. Je suis complexe et il me semble que tenter de me saucissonner en de multiples tranches contribue à une vision fragmentaire de mon être.

La rédaction

Votre relation avec Homoligerius fascine le monde entier depuis plusieurs décennies. Mais on ne sait finalement pas grand-chose sur l'intimité de vos rapports à part ce que lui-même en dit. Pouvez-vous nous donner votre version ?

Loire

Avec le recul, je me rends compte que mon lien à Homoligerius est finalement assez banal. Souvent affectueuse, parfois passionnelle, tactile, olfactive, commerciale, d'intérêt général ou très particulier, notre relation ressemble à n'importe laquelle entre une société humaine et son milieu. Toutefois, j'ai mes propres particularités qui rendent unique cette liaison. Notre histoire est faite de hauts et de bas, comme pour beaucoup d'êtres. Il est vrai que depuis les années soixante-dix, ça va de mal en pis. Mon image s'est totalement dégradée. Mais ce que les gens ne savent pas, c'est que j'ai été victime de maltraitance, on a été jusqu'à m'enfermer !

La rédaction

Pour quelle raison avez-vous été incarcérée ?

Loire

Je dirais plutôt séquestrée dans mon propre lit. Homoligerius a basculé. Il a cru pouvoir contrôler les éléments jusque dans leur nature profonde. Avant, il y avait du respect entre nous. Et puis, il a voulu me façonner croyant que je serai docile à tous ses délires infrastructurels, me proposant un lit toujours différent, toujours plus calibré mais sans jamais se demander si j'y étais bien. S'il faut être juste, je dois dire que parfois, ses propositions m'ont permis de me poser un peu. Ce n'est pas facile de refaire son lit si souvent vous savez. Alors, oui j'avoue avoir un peu profité de ce lit en ligne droite qu'Homoligerius a construit pour moi. Mais, petit à petit, n'étant plus libre de mes mouvements, je me suis sentie mal dans ma peau, je me suis laissée aller, je me suis négligée. En fait, pour être précise, je n'ai plus trouvé la force en moi de m'autonettoyer, comme je le faisais avant. Il y avait encore et

toujours plus à faire, je n'y arrivais plus et je me suis enlaidie. C'est à ce moment qu'on a commencé à me considérer comme peu fréquentable.

La rédaction

Comment voyez-vous l'avenir de la baignade ?

Loire

Je veux bien continuer à réjouir Homoligerius, mais

JE NE CHANGERAI PAS DE NATURE.

Je me rebifferai à chaque tentative d'action contre ma nature. La légitime défense face à toute agression est ma seule issue de secours. Il y a des endroits de mon corps fluvial qui doivent rester impénétrables pour de bonnes raisons, même pour un naturaliste expérimenté, c'est ainsi. Qui veut me faire prendre des risques quant à mon équilibre naturel, devrait prendre un risque pour lui-même. L'idée d'aller jouer au cheval de bois sur un crocodile ne viendrait à personne.

Alors pourquoi un plouf en moi serait sans conséquences potentielles si je me sens mise en danger ? Prenez bien conscience que je ne dis pas ça seulement pour Homoligerius. Le castor, par exemple, nage en moi tous les jours. Avec Homoligerius, quand il décide de plonger, sans jamais me demander mon avis d'ailleurs, je ne sais pas où ça me mène. J'en ressors parfois avec l'impression d'avoir été envisagée à contre courant, mais parfois cela me met dans un état joueur, et j'ai plaisir à accompagner la baignade d'un clapotis taquin parce que j'ai l'impression d'avoir été abordée avec le respect que j'estime mériter. Avec le castor, c'est différent, je sais où son incursion nous mène. C'est sans surprise, mais, à sa manière, il contribue à mon équilibre.



La rédaction

Où en êtes-vous de votre santé ?

Loire

Dernièrement, le docteur m'a demandé de dire 33. Il a trouvé 33 critères pour évaluer ma forme. Parfois, je me réveille en sursaut la nuit, parce que je rêve que je subis un accident cardio-nucléaire ! Je suis dans un état anxieux en permanence, mais tant que je coule....

La rédaction

Aujourd'hui, qu'est-ce que vous aimeriez dire à Homoligerius ?

Loire

JE NE SUIS NI SAUVAGE NI SOUMISE !

Je l'aime comme il est, alors qu'il en fasse autant avec moi. Qu'il arrête de penser à ma place, qu'il lâche un peu prise et accepte de ne pas tout contrôler. Qu'il accepte à nouveau sa fragilité. Qu'il arrête de camoufler sa peur de lui-même derrière celle soi-disant provoquée par son environnement !

PAROLES D'ESPÈCES

Les multiples remous dans l'histoire de la baignade humaine pourraient nous faire oublier les autres membres de la grande famille ligérienne. Il n'en est rien. Vague est allé sur le terrain interviewer quelques Ligériens non-humains. Voici leurs témoignages qui, entre les lignes, mettent en évidence l'interdépendance nécessaire à toute bonne colocation.



Le goujon

Moi qui ai tant aimé me nourrir entre les orteils d'Homoligerius, j'avoue qu'il m'a manqué. Ses hameçons beaucoup moins. Depuis qu'il a réintégré le lit de ma Loire, j'ai quelques craintes. Souvent en troupeau lorsqu'il se met à l'eau, il remue les fonds sans vergogne et je finis par ne plus rien y voir. Et puis cette manie de s'enduire d'huile avant de frire au soleil. Qu'il aime la friture, ça le regarde (enfin, tant que ce n'est pas moi qu'on colle dans la marmite). Mais les auréoles laissées à la surface par ces crèmes solaires sont une vraie calamité. Et nous sommes plusieurs à le penser.



Le grain de sable

Moi, le grain de sable, je peux vous en conter... Tout insignifiant que je puisse paraître, Loire n'est rien sans moi, et pour être tout à fait honnête, je ne suis rien sans elle. Nous deux, c'est à la vie à la mort. Depuis l'amont, elle arrache, use, façonne par roulés-boulés des morceaux de roche, emmenés comme les souvenirs des paysages géologiques traversés, avant d'être déposés plus en aval. Nous ne sommes pas UN mais des milliards : fragment de silex, feldspath, granit, quartz, mica noir, calcaire, basalte mais aussi tessons de verre ou morceaux d'argile cuite, témoin de l'anthropocène. Des cortèges d'animaux et de plantes nous affectionnent au point de nous avoir pris pour habitat. Homoligerius lui-même nous voue un amour inconsidéré. Béton, remblais, mortier.... Il nous a tant puisé pour assouvir sa passion du BTP que Loire s'en est trouvée fort dépourvue. Le pont Wilson à Tours s'en souvient encore. Heureusement, il sait parfois se la couler douce et s'étendre sur l'une de ces plages qui font dire à certaines mauvaises langues que Loire se prend pour l'océan. Demeure toutefois une légère crainte, pour ne pas dire une



peur incontrôlable ; celle des sables mouvants... Mobiles, nous le sommes. « *On ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve.* » disait Héraclite.

MARCHE-T-ON DEUX FOIS SUR LE MÊME GRAIN DE SABLE ?

Quoiqu'il en soit, point de sable mouvant ici mais des culs de grève dont il faut se méfier. Sachez donc où vous mettez les pieds !

La sterne

Je ne vis pas à l'année dans cette maisonnée. C'est aux beaux jours que je fais mon retour pour nouer de nouvelles amours et accueillir ma progéniture sur les grèves sableuses. J'avoue avoir apprécié qu'Homoligerius prenne le large et s'éloigne de mon nid. Quelle tranquillité ! J'ai pu pondre des années sans craindre que ses gros pieds viennent piétiner mes petits à peine éclos. Depuis qu'il a redécouvert les plaisirs de Loire, la cohabitation n'est pas simple. Heureusement, certains d'entre eux veillent sur moi et éloignent les malotrus. Qu'il s'immerge si ça lui chante, mais en restant loin de moi.

Le datura

Trompette des anges ou herbe du diable ? Originaire d'Amérique centrale, je me trouve fort à mon aise dans vos contrées, surtout là où les alluvions ont été bouleversées. Mon élégance vous fascine et mon pouvoir est redoutable. Mes capsules hérissées contiennent d'innombrables graines hallucinogènes capables de vous faire perdre la tête, de donner corps à vos pires cauchemars et de vous mener de vie à trépas...

Le pneu

J'ai passé une grande partie de ma vie à faciliter le déplacement de véhicules terrestres destinés au transport d'Homoligerius. Tous les deux, ce sont des kilomètres de bitume que nous avons avalés. La levée de Loire, c'était mon périple préféré. Nous l'avons tant emprunté que des particules de mon être, usées par la chaussée, se sont mêlées aux eaux du fleuve. J'étais loin de me douter que j'y finirais tout entier.



Un jour, mon automobiliste me jugeant trop lisse fit de moi un déchet. Peu enclin aux bonnes manières, c'est dans Loire qu'il me jeta. Je découvris ainsi la vie aquatique. Tout un monde là-dessous. Mais autant dire que l'on ne m'a pas souhaité la bienvenue.

L'ŒIL TORVE DES BROCHETS N'EN FINIT PAS DE M'INQUIÉTER.

Que l'on vienne me chercher, que l'on me donne une seconde vie ! J'ai encore tant à donner.





ALORS, ÇA BAIGNAIT ?



• Traversée de Loire à la nage, 1908



• Bateau bavois,
fonds Jean Bougeois.

St. Pierre des Corps - Tours



• La Riche,
juillet 1941



• Langay, bord du Cher, 1942



• Saint-Pierre-des-Corps, 1946

• Baignade en bœuf,
Ligny-Vivé, 1953.



• La Roche, 1949



• Baignade dans le Cher
Savonnières, vers 1955



• Saint-Pierre des Corps,
février 1954



• Parc de Sainte-Radegonde, 1956



• Périssoire, Parc de
Sainte-Radegonde, 1956



• Défilé de mode à la plage du Cher
à Tours, vers 1960.

D'UNE RIVE À L'AUTRE EN RESTANT SUR PLACE !

« *To beach or not to beach ? Telle est la question. Y-a-t-il pour la plage plus de noblesse à endurer les coups et les revers d'un injurieux courant, ou à s'armer contre lui pour mettre frein à une marée de douleurs ?* »

Hamlet le castor

La plage de Sainte-Radegonde est le plus ancien lieu de baignade proposé dans Loire aux habitants de l'agglomération tourangelle. Très fréquentée dans les années 1920, elle se situe sur une île séparée de la berge par un bras mort du fleuve et jouxte à l'ouest le golf aménagé en 1911. La population tourangelle vient y chercher la fraîcheur durant les fortes chaleurs de l'été. Et elle est jugée utile pour l'hygiène et les soins du corps à une époque où les bienfaits de l'héliothérapie sont reconnus pour la santé des enfants. La réputation de la plage est telle qu'elle est mentionnée dans les dépliants touristiques. En 1947, est aménagé un bassin d'apprentissage de la natation délimité par des pontons flottants. En 1967, il est rapporté que chaque jour durant l'été, la plage accueille 1 000 à 2 000 personnes. Un CRS maître-nageur a la charge de veiller à la sécurité des nageurs dans un espace délimité. Mais il a aussi un rôle d'éducation. Afin de prévenir les noyades, il apprend à nager aux enfants.

Outre ces activités éducatives, le volley-ball y est beaucoup pratiqué. Enfin, un bar équipé de tables permet de se désaltérer et de se reposer sous les arbres, tandis qu'une aire de pique-nique est offerte dans la clairière toute proche.

Mais l'avenir de la plage s'assombrit. Dans le cadre du projet d'autoroute A10, le préfet d'Indre-et-Loire dépose en 1965 un arrêté imposant la libération des terrains de sport et de la plage, lorsque les travaux du pont autoroutier débiteront. Dès lors, la municipalité de Tours considère que ce lieu n'a plus

d'existence administrative. Toutefois, elle en permet l'usage jusqu'au lancement de la construction de l'ouvrage. La plage disparaît finalement lors de l'achèvement du pont autoroutier en 1971.

Le lit du fleuve a considérablement évolué depuis cette époque, le bras en eau s'étant déplacé au nord tandis que les sédiments se déposent au sud du côté de Saint-Pierre-des-Corps.



Ci-dessus :
plage de Sainte-Radegonde vers 1950

Ci-contre :
en haut, plage de Sainte-Radegonde, 1960
en bas, plage de Sainte-Radegonde, 2010



ET MAINTENANT ? ET DEMAIN ? ET APRES-DEMAIN ?

Cette rubrique rend compte des conclusions de l'enquête. Elle se décompose en trois vagues successives dont le but est d'imaginer l'avenir de la baignade en Loire.

ET MAINTENANT ? SORTIR LA TÊTE DE L'EAU

Le fait qu'Homoligerius ne daigne plus rejoindre le lit de Loire ou qu'au contraire il le fasse en totale méconnaissance de ce qu'elle est vraiment démontre bien l'ampleur de la crise.

La rédaction voit trois motivations pour en sortir :

- Tout corps d'Homoligerius plongé en conscience dans Loire témoigne du bon état écologique du milieu.

LA BAIGNADE SERAIT AINSI UN FORMIDABLE INDICATEUR VIVANT DE LA QUALITÉ DE L'EAU.

- Parvenir à partager les conditions d'une baignade résolument ligérienne serait un excellent indicateur de l'état politique du milieu. Nous avons vu à quel point Loire est un être dissocié, fragmenté, sur-administré en même temps qu'abandonné. Réinstaurer la baignade, c'est faire converger les différentes parties prenantes et sceller une gouvernance ligérienne singulière.

- Enfin, rendre possible la baignade serait l'indicateur d'un attachement renouvelé à Loire. Quoi de plus beau que de s'abandonner à l'autre ? Se baigner c'est se confier, considérer l'autre comme digne de confiance, bref, c'est renouer un attachement depuis trop longtemps dénié.

Pour accompagner dans la durée cette nouvelle vague de baignade, il faudra compter sur les amoureux de Loire et ils sont nombreux : animateurs

nature, marinières, pêcheurs, moniteurs de canoë-kayak, écologues, descendeurs de Loire avec palme, sapeurs-pompiers, enseignants, maîtres-nageurs... Autant de médiateurs familiaux susceptibles de transmettre la bonne compréhension du milieu et du bon usage de la ré-union à Homoligerius.

Chaque enfant ligérien devrait pouvoir apprendre son milieu, tout comme chaque montagnard apprend dès le plus jeune âge à évoluer sur les pentes enneigées. Il faut ouvrir des classes de Loire et même des écoles de natation pour que la prochaine génération d'Homoligerius soit non seulement sensibilisée mais également formée à la baignade et qu'elle puisse elle-même devenir médiatrice.

IL FAUT QUE LE BREVET DE BAIGNADE EN LOIRE DEVIENNE À L'HOMOLIGERIUS CE QUE LE BREVET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE OU LE PERMIS DE CONDUIRE A ÉTÉ POUR L'HOMOMOBILIS CARBONÉ.

L'autorisation de la baignade passe par trois régimes spatio-temporels :

- Interdiction ponctuelle et motivée. Il ne s'agit pas de faire prendre des risques à qui que ce soit et il est des endroits, ou des moments, où la baignade ne peut pas être tolérée pour la sécurité du baigneur ou celle du milieu. Au contraire du régime actuel, cette interdiction doit être précisément motivée et circonscrite. L'interdiction doit être l'exception.



« T'as ton permis Loire, toi ? »

- Des espaces aménagés et surveillés à discrétion des collectivités. Ces « plages » d'été peuvent être constituées aux endroits les moins sensibles pour la faune et la flore. Il conviendra de veiller à la sobriété de l'aménagement et à ne pas épuiser le site en envisageant de le laisser au repos régulièrement. Ces plages seront un formidable espace de médiation autour de la relation Homoligerius-Loire.

- Le reste du linéaire qui n'est ni dangereux, ni aménagé est laissé aux « risques et périls de chacun ». La rédaction prône en effet le droit à la baignade et à la non-aliénation du milieu. Gageons que progressivement, l'action de nos médiateurs, l'effet des écoles de natation, la co-responsabilité que nous appelons dans le couple permettra à chacun de jouir des bienfaits de l'autre sans préjudice.

Pour avancer concrètement sur le sujet, le dialogue amorcé avec les auditions et les entretiens menés tout au long de cette enquête doivent se prolonger pour étudier collectivement les conditions de transmission du savoir ligérien aux habitants comme aux touristes. Des bassins d'apprentissage de la nage en Loire doivent revoir le jour, et

LE DISPOSITIF « NAGEZ GRANDEUR NATURE » POURRAIT S'ÉTOFFER SUR LE CHER ET LES AUTRES COURS D'EAU.

Des plages surveillées et sécurisées seraient à aménager sur les berges du Cher et de Loire. Les sites dangereux ou sensibles d'un point de vue écologique, sont d'ores et déjà à identifier pour mettre en place une signalétique adaptée, celle-ci faisant cruellement défaut aujourd'hui.

**ET DEMAIN ?
UNE VAGUE JURIDIQUE**

Concernant les nouveaux régimes de relation entre Loire et Homoligerius, on peut envisager les étapes suivantes :

- Élaborer, au sein du parlement de Loire un contrat collectif fixant les obligations, les droits, et les usages de la relation Loire-Homoligerius
- Décliner ce contrat collectif en contrat d'application : pêche, sport nautique... autant d'usages qui gagneraient à faire l'objet d'une négociation serrée. En ce qui nous concerne, engageons la négociation d'un contrat de baignade permettant de sceller le retour d'Homoligerius dans l'eau. Non pas comme un service rendu par Loire mais comme un acte d'amour respectueux de chacun.



**DE TOUS TEMPS, LA RECHERCHE DE
L'ÉQUILIBRE ENTRE DEUX PARTIES
AUX INTÉRÊTS DIFFÉRENTS A ÉTÉ
LA FIGURE DU CONTRAT.**

Le contrat dont il faut ici construire la figure est un **contrat collectif** entre deux « mondes » qui s'interpénètrent. Pour le moment, on s'intéressera au contrat d'application que serait le contrat de baignade.

**ICI COMME TOUJOURS DANS NOTRE
SOCIÉTÉ, LA SÉCURITÉ EST EN
TENSION AVEC LA LIBERTÉ.**

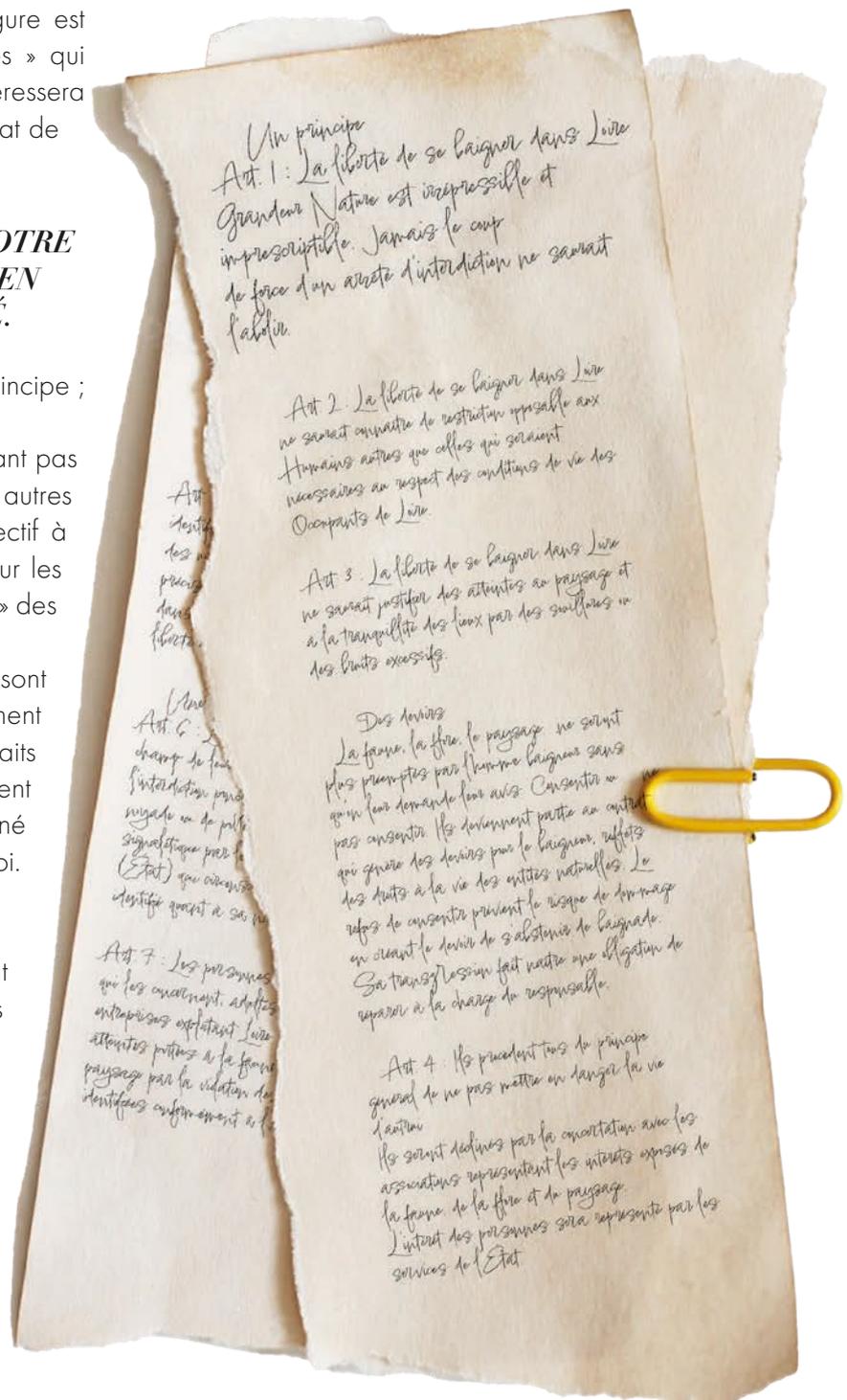
La liberté de se baigner doit devenir un principe ; l'interdiction, l'exception.

L'exercice de cette liberté ne doit cependant pas porter une atteinte fatale aux intérêts des autres occupants de Loire. C'est le contrat collectif à construire qui fera peser « des devoirs » sur les humains qui seront le corollaire des « droits » des occupants de Loire.

Et si les devoirs contractuellement actés ne sont pas respectés ? Le Droit offre traditionnellement la réponse : on doit « répondre » de ses faits contraires à ses obligations, qu'elles trouvent leur source dans le contrat auquel on a donné son adhésion (consentement) ou dans la Loi. Le baigneur porte une responsabilité.

Le contrat collectif, contrat-cadre équivalant à une loi, inscrira donc un principe, des devoirs et une responsabilité.

**UN CONTRAT DE
BAIGNADE EN
LOIRE**



ET APRÈS-DEMAIN ? UN RITUEL DE LOIRE À PARTAGER

Après la voie de la dénaturation des décennies passées, après le courant de renaturation actuel, l'hypothèse contractuelle malgré les peines et les joies de Loire, la voie de l'eau-delà, du surnaturel est convoquée. Et si un dialogue entre habitants de Loire, aqueux, osseux, invertébrés, gazeux, permettait de négocier. L'un s'arrose, l'une éclabousse, l'autre inonde. Sentir l'eau, ressentir Loire avant toute immersion.

Re-faire connaissance ou faire reconnaissance ? Pas pour projeter Loire au rang de divinité, mais pour accepter qu'elle soit un membre à part entière de la famille ligérienne, aux contours impalpables, capable d'interagir avec Homoligerius et autres qu'humains. Dotée d'une puissance irriguante, d'une pensée libre, rafraîchissante, l'eau de Loire est source de fertilisation.

Avec considération, avec précaution, elle peut délivrer des influences menaçantes, de certains génies aussi.

Sans doute ne faut-il pas chercher à traduire la pensée de Loire, et accepter que dans le grand tout dont Homoligerius fait partie, certaines entités dépassent son entendement.

Mouillons-nous avant de nous mettre à l'eau, appréhendons Loire sans chercher à se mettre à sa place. Ébrouons nos certitudes. L'eau du fleuve ne dort jamais, elle veille.



JEUX

LE JEU DES 77 ERREURS

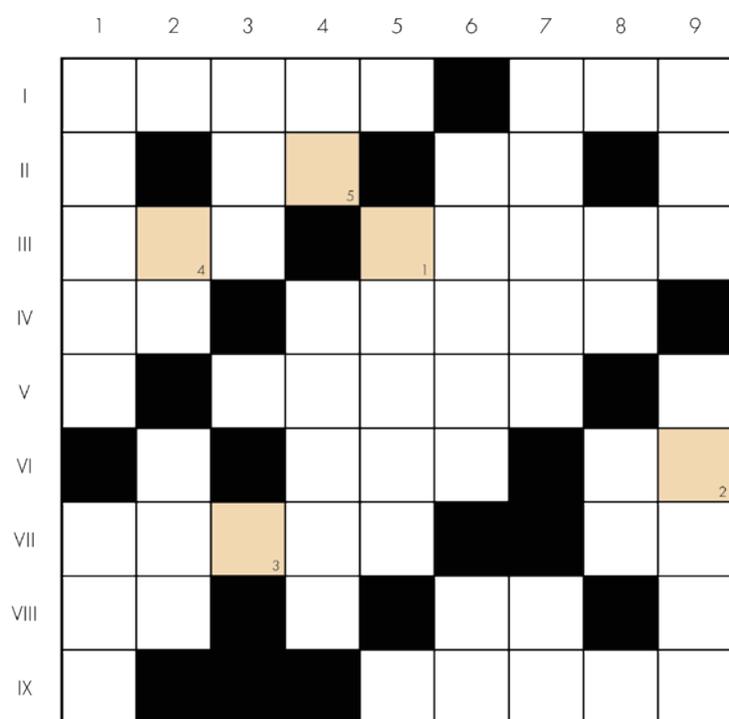


Île Aucard au pied du pont de Fil en 1921



Île Aucard au pied du pont de Fil en 2021

MOTS CROISÉS



- I** : Fleuve français - Qui régit
- II** : Île qui n'est pas sur la Loire - Les deux premières lettres du mot Loire
- III** : Les 3 dernières lettres du mot Loire - Fleuve dit sauvage
- IV** : Préfixe de la répétition - Fleuve qui a son parlement
- V** : A la fois nom de fleuve, de département et de châteaux
- VI** : Loire sans l'eau - Constitue phonétiquement la Loire
- VII** : Prend sa source au Mont-Gerbier-de-Jonc - 2^e et 3^e lettre d'un fleuve connu
- VIII** : Loire sans L ni R ni E - Au tout début de Loire
- IX** : Fleuve le plus long de France avec 1 006 km parcourus

- 1** : Parfois on l'entend comme un animal - Nul n'est censé l'ignorer
- 2** : Fleuve sans LOI - Fleuve sans RE
- 3** : Avec un P ça serait pire
- 4** : Note de musique - Fut un temps on s'y baignait
- 5** : Son embouchure se trouve à Saint-Nazaire
- 6** : On y trouve les ingrédients du Garum - Complète bien ire
- 7** : Appellation de certains vins - un oiseau s'il y avait un E
- 8** : Quand on se dit bonjour une deuxième fois dans la journée - Normalement eau
- 9** : Colère - Chinon y prend son énergie

***NUL N'EST CENSÉ
IGNORER LA _____.***

(réponses dans le prochain numéro)

COURRIER DES LECTEURS

Bonjour,
Quand j'entends parler de la Loire je sors mes sacs poubelles. (...) Je passe, à partir du printemps, tous les deux jours sur le bord de Loire pour y ramasser les déchets plastiques (...) cela ne va pas en s'arrangeant. (...) je le dis aux personnes qui jettent leurs déchets (...) « La Loire ne vous a rien demandé ». (...) Laissez les gens penser que la Loire est dangereuse, ce qui est vrai. Comme toujours la nature est dangereuse et moins il y a de monde, mieux elle se porte. Guidez-les vers le centre-ville car ce que vous voulez c'est consommer de la Loire elle n'est pas à vendre.
Mr P. un enragé du déchet qui adore la Loire

Bonjour,
(...) La Loire est vraiment un fleuve sauvage dans le sens qu'elle mène sa vie d'une saison à une autre. (...) Inciter les gens à la baignade sans connaissance est bien dangereux. Avant de la pratiquer je suis son évolution quasi quotidiennement. Qui le fera et comment vous assurer que tous écouteront vos conseils ? (...) Jamais je n'aurais osé me mettre à l'eau dans la Loire si je n'avais été initié par mes activités de sport à risque qui m'ont permis de connaître les dangers. (...) Chaque fois que je vais dedans je réfléchis, je scrute, je sonde si c'est possible et souvent je m'abstiens préférant la sécurité à l'envie. (...) Avez-vous déjà fait le déplacement en hiver pour voir les vagues de la Loire sous le vent ?
Merci, cordialement
Mr PP.

Verbaliser les personnes qui se baignent dans la Loire en pleine canicule c'est un peu comme verbaliser les personnes qui feraient des bonhommes de neige après une chute de neige... Monde absurde qui a peur de son espace naturel au cœur de la ville.
Quel pied d'aller se baigner en toute liberté à quelques minutes de chez soi pour se rafraîchir, se poser, savourer ces instants parmi les hérons, les sternes, les mulets.
Les autorités municipales qui se targuent tant de ce « patrimoine mondial qu'est la Loire » feraient mieux de mettre en place des dispositifs de classe découverte pour que tous les gamins en juin aillent tous se baigner en Loire, naviguer sur la Loire et découvrir les quelques dangers de cet élément naturel dont le plus important sont les déversoirs.
Le déversoir de la pile rive droite du Pont Wilson est probablement le lieu le plus dangereux sur la Loire entre Blois et les Ponts-de-Cé et il n'y a aucun panneau spécifique ni pour les baigneurs ni pour les canoës, ce qui est absolument incroyable et irresponsable !

Par contre tous les 500 m il y a des panneaux pour dire que la Loire est dangereuse et qu'il est interdit de se baigner, comme si on interdisait la circulation sur les routes pour le même prétexte, sauf qu'il n'y a pas de ticket d'entrée à payer pour aller sur la Loire...
Tourangeaux, tous à l'eau mais sans faire n'importe quoi pour autant.
La Loire et le Cher plutôt que Center Park !
Mr CD.

On va trouver de justes équilibres pour que du pêcheur au héron en passant par les enfants l'été, les chiens l'hiver, les mamies au printemps, tout le monde puisse avoir son bout de Loire, qui coule pour tout le monde...

Mme AS.

Je suis étudiante à Polytech Tours. (...) Une fois, nous étions avec des amis, et avons fait une pause sur une des îles de Loire (nous étions autorisés à nous y arrêter). Ma mère est partie en pause pipi sur cette île et a dérangé une famille de sangliers qui s'y trouvait. Les sangliers se sont donc enfuis, et ce jour-là, j'ai appris que cette espèce nageait très bien malgré le courant.
Mme MG.

Bonjour,
(...) cartographier le fleuve à pied, en nageant, en bateau (...) quand les gens ont vu, mesuré avec leur propre chair, l'histoire est vécue, transmise, dite et partagée (...) donc chaque village en bord de rivière a tout intérêt à cartographier à pied, en bateau l'état de l'eau. (...) Pourquoi pas la FM, la Fête de Mesurer ? On pourra imaginer une tradition festive, de rive à rive, avec des ponts humains Nous sommes le Pont. (...) Je vais prendre deux soirées et un voyage à Marseille/Tours en TGV pour donner forme à l'histoire.
Je suis un conteur,
ce qui se conte, s'écrit difficilement ...
Cordialement
Mr BB.



Le Garum est un assaisonnement dont les ingrédients sont composés essentiellement de reste de poissons, de silure par exemple, dont on ne peut rien faire en matière de cuisine traditionnelle.

Il peut s'accorder avec petits légumes, tartare de bœuf ou encore filet de mulet.

SIGNE LOIRE

SANTÉ

Vous vous sentirez nauséuse encore quelques années.

AMOUR

Votre moitié semble enfin se prendre en main et reviendra vers vous avec les meilleures intentions du monde. Attention à ne pas prendre toutes les promesses au pied de la lettre !

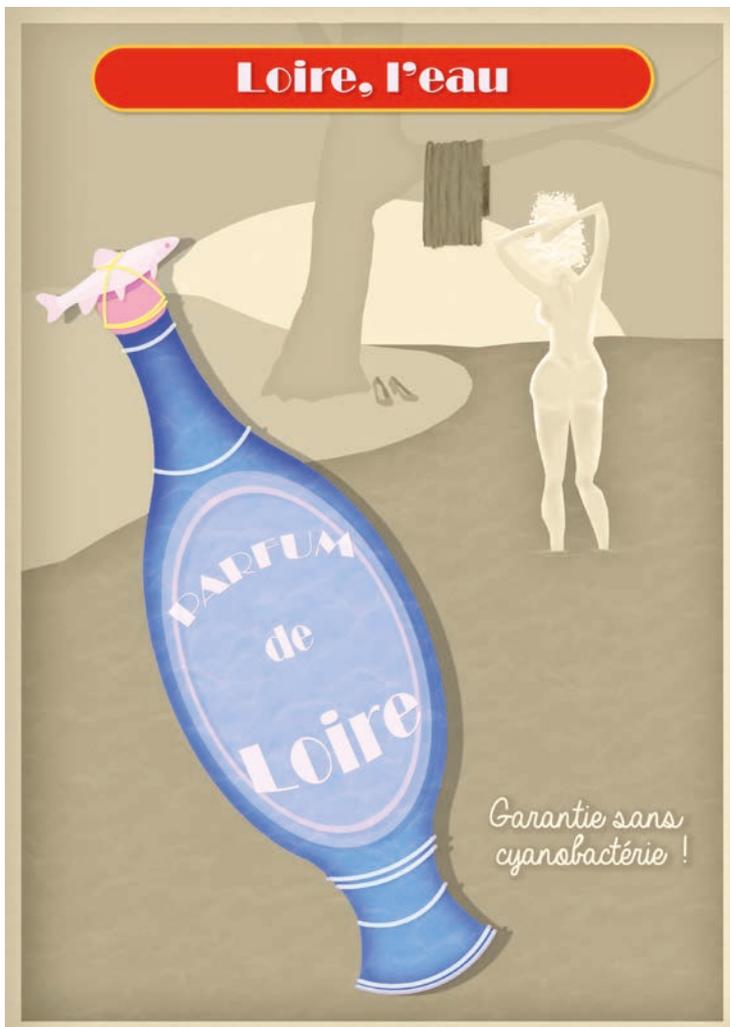
JOB

Vivement un bon repos !

CONSEIL

Se renaturer ou changer de nature, il faut choisir.

LES PETITES ANNONCES



OFFRE D'EMPLOI

. Piscine Tournesol située en bord de Loire recherche désespérément un maître-nageur, afin de ne surtout pas fermer.

IMMOBILIER

. Urgent : dans le cadre du réchauffement climatique, personne d'un certain âge cherche coin de fraîcheur avec plage pour déménager loin des pics de chaleur tropéziens. Brigitte B.

AMOUR

. Coup de foudre ! Je t'ai croisé le 21 juin 2022 au pied de la centrale au sud de l'île de Bondésir et tu t'es retourné, mais les courants nous ont séparés. Si tu te reconnais, rejoins-moi s'il te plait. Je serai tous les jours à 13h sous le pont de Langeais. Un poisson nommé Wanda.

À LIRE !

LES BONS PLANS DE LA REDACTION

LE FLEUVE QUI VOULAIT ÉCRIRE LES AUDITIONS DU PARLEMENT DE LOIRE

... Et si un fleuve, Loire, et les divers éléments terrestres écrivaient une constitution ? Voici l'histoire d'un soulèvement légal terrestre conté par Camille De Toledo. Suite à un travail d'auditions publiques mené par une commission réunie autour de l'auteur, à l'aide du POLAU-pôle arts et urbanisme, l'ouvrage retrace la recherche collective pour imaginer l'institution potentielle du fleuve Loire au sein de laquelle sable, faune et flore seraient représentés et ainsi, avancer vers la reconnaissance juridique du milieu ? Pas vraiment un livre de plage ni un pavé dans la mare, mais plutôt une fontaine de jouvence pour les institutions et le droit !

Le Fleuve qui voulait écrire, les auditions pour un parlement de Loire, mise en récit par Camille De Toledo, 2021.

Les liens qui Libèrent, Manuella Editions en partenariat avec le POLAU-pôle arts et urbanisme – 23 euros

TRAITÉ D'URBANISME ENCHANTEUR

À la fois roman-photo, autobiographie, analyse des territoires et manifeste, ce traité d'urbanisme enchanteur invite à imaginer de nouvelles façons de faire la ville et propose des scénarios puissants et drôles pour faire face aux grandes questions urbaines. Inondation, mobilité, transition énergétique, montée des eaux, smart city : avec un ton cynique et poétique, Charles Altorffer décrypte, démonte, décale et nous apprend à sortir la tête de l'eau ! Un livre à ne pas manquer et à aller chercher à la nage, le baluchon bien au sec, chez son libraire préféré.

Traité d'urbanisme enchanteur, Charles Altorffer, 2021 Editions Libel en partenariat avec le POLAU-pôle arts et urbanisme et l'ANPU – 35 euros

POLAU
ARTS URBANISME

atu.

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

LA TRAVERSÉE DE LA FRANCE À LA NAGE

Pour notre numéro spécial baignade, la recommandation de la lecture de *La Traversée de la France à la nage* coule de source ! Nul ne saura si l'auteur a réellement traversé la France à la nage ou même s'il a trempé un orteil dans la Loire... Mais ce roman fleuve nous plonge dans une fable existentielle délicieuse et incongrue. À déguster les pieds dans le sable !

La Traversée de la France à la nage, Pierre Patrolin, 2012 Editions P.O.L. – 24,99 euros



CRÉDITS

Pages de couverture et 4ème de couverture : Olivier Debré, sans titre, 1990-1991, huile sur toile, 380 x 915 cm, Centre de création contemporaine Olivier Debré, cccod, Tours © F. Poivret, cccod, Tours

Page 4 : © François Lafitte

Album photos : Alain Breuvar, Daniel Langé, Marc Leroy, Famille Métais-Séché, © Archives municipales de Tours, © Fonds Jean Bourgeois

Page 20 : © Archives municipales de Tours (plage de Sainte-Radegonde)

Page 21 : IGN – Remonter le temps

Page 26 : Famille Séché (Saint-Pierre-des-Corps)

Page 27 : © Archives départementales

Page 28 : Thierry Bouvet

Graphisme : Zoé Defossez

Illustrations : Zoé Defossez

Publicités : Charles Altorffer & Zoé Defossez

Photomontages : pages 14-15 Charles Altorffer, d'après des photos de Alain Bloquet et de la Maison de la Loire (37)

NOUVELLES
RENAISSANCE(S)
EN CENTRE-VAL DE LOIRE
2022
FRANCE

agence de l'eau
Loire-Bretagne
Établissement public du ministère
chargé du développement durable

MISSION
VAL DE LOIRE
PAYSANNE MODERNE

PAYS
LOIRE
Clermont Métropole



PRIEURÉ ST-COSME
DEMEURE DE RONSARD

VOY(N)AGE

LE MASSIF CENTRAL À LA NAGE
-50%

AGENCE DE VOYAGE À LA NAGE



[VOY\(N\)AGE.COM](http://VOY(N)AGE.COM)
RETROUVEZ NOS AGENCES
DANS TOUS LES BASSINS VERSANTS DE FRANCE

CE PREMIER ET UNIQUE NUMÉRO DE LA
REVUE *VAGUE* RESTITUE L'ENQUÊTE SUR
LA BAIGNADE EN LOIRE MENÉE DEPUIS
SEPTEMBRE 2021.

ELLE S'INSCRIT DANS LE CADRE DE LA
DÉMARCHE DU PARLEMENT DE LOIRE ET EN
PROLONGEMENT D'ENVIES DE LOIRE, UNE
CONSULTATION LIGÉRIENNE AUPRÈS DES
RIVERAINS, TOURISTES ET PROFESSIONNELS
SUR LEUR RAPPORT AU FLEUVE.